



ACADÉMIE DE LILLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Fiche descriptive d'une association agréée

Nom In Extremis

Siège 33 rue Denis Cordonnier
59260 Hellemmes

Tel 06 14 18 02 26

E-mail Contact.compagnieinextremis@gmail.com

Site www.in-extremis.eu

Domaine d'intervention : Culture

Description :

Le but de l'association In Extremis, créée en avril 2006, est de promouvoir la création, de contribuer à la production et à la diffusion de spectacles et de lectures théâtralisées ainsi que l'accompagnement d'ateliers d'initiation au théâtre. Les actions s'appuient sur l'interaction d'entrées multiples (poésie, musique, théâtre, concert) toutes ancrées dans la logique du spectacle vivant

Objectifs :

La Compagnie In Extremis est animée par des comédiens et artistes expérimentés. Ceux-ci, rompus à la scène depuis longtemps et actifs dans la région où ils interviennent auprès des publics scolaires, sont soutenus par différents partenaires institutionnels, en particulier le département du Pas-de-Calais. Les ateliers proposés sont qualitatifs et prennent en compte les problématiques locales comme les besoins expertisés par les équipes. L'entrée « lecture à voix haute » est intéressante et renvoie au travail sur les compétences et les fondamentaux : elle parle du rapport aux besoins des établissements travaillés sous l'angle du PEAC. La Compagnie In Extremis ouvre par ailleurs les perspectives du spectacle vivant et mobilise aussi l'écriture, la musique et la danse, ce qui donne lieu à des projets originaux : les thèmes abordés par la compagnie sont variés et touchent particulièrement les enjeux sociétaux contemporains (droits des femmes, radicalisation, dérives sectaires...). Les auteurs proposés en lecture sont intéressants et les croisements opérés entre les domaines artistiques sont portés de façon convaincante (spectacle Zoom avant). Le travail et l'engagement de la Compagnie In Extremis retiennent très positivement l'attention par la qualité des propositions faites dans les établissements. La compagnie, reconnue professionnellement pour ses spectacles et ses actions de qualité, peut être soutenue par un agrément académique.

Date de l'agrément : Agrément à compter du 03 mai 2022 pour une durée de 5 ans.